

## Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 13 au 26 mars 2024

### 1 Actualités européennes

- [Toute première stratégie industrielle de défense et un nouveau programme pour l'industrie de la défense visant à renforcer la préparation et la sécurité de l'Europe](#)
- [La Commission européenne propose une modification du budget 2024 en un temps record pour continuer à concrétiser les priorités de l'Union](#)
- [La Commission européenne présente de nouvelles initiatives visant à renforcer la primauté industrielle européenne dans le domaine des matériaux avancés](#)
- [La Commission européenne se félicite de l'accord provisoire pour un air pur dans l'Union](#)
- [Pour les villes et les régions, le temps est venu de traduire en actions concrètes les engagements pris lors de la COP 28](#)

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<a href="#">19 mars 2024</a>	<p><a href="#">Conseil « Affaires générales » (CAG)</a></p> <p><i>Représentant(e) belge : à déterminer</i></p>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
<a href="#">21 et 22 mars 2024</a>	<p><a href="#">Conseil européen</a></p> <p><i>Représentant(e) belge : <a href="#">M. Alexander De Croo</a></i></p>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
<a href="#">25 mars 2024</a>	<p><a href="#">Conseil « Environnement » (ENVI)</a></p> <p><i>Représentant(e) belge : à déterminer</i></p>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
<a href="#">26 mars 2024</a>	<p><a href="#">Conseil « Agriculture et pêche » (AGRIPECHE)</a></p> <p><i>Représentant(e) belge : à déterminer</i></p>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>

### **3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement**

---

*Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.*

*Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.*

#### **- Services d'information fluviale (SIF) harmonisés sur les voies navigables communautaires**

Les services d'information fluviale (SIF) sont des services et fonctionnalités avancés qui soutiennent la gestion du trafic et des transports dans la navigation intérieure.

Le processus législatif visant à réglementer les SIF au niveau de l'Union a débuté en 2005 avec l'adoption de la Directive (CE) 2005/44. Cette dernière établit un cadre pour le déploiement et l'utilisation de SIF harmonisés, interopérables et ouverts visant à rendre le transport par voies navigables intérieures dans l'Union plus sûr, plus efficace et plus respectueux de l'environnement.

Cette proposition de directive a pour objectif de modifier la Directive (CE) 2005/44 afin de définir un cadre performant pour le déploiement et l'utilisation des SIF.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 25 avril 2024

### **4 Consultations de la Commission européenne**

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

#### **- GreenData4All – mise à jour des règles relatives aux données environnementales géospatiales et à l'accès aux informations environnementales**

L'initiative «GreenData4All» contribuera à réaliser la transformation verte et numérique de l'Europe en actualisant les règles de l'Union relatives aux données environnementales géospatiales et à l'accès du public aux informations environnementales. Elle vise à :

- permettre un meilleur partage des données entre les secteurs public et privé et avec le grand public ;
- permettre d'exploiter pleinement les avantages que confère le partage des données pour l'innovation fondée sur les données et les décisions basées sur des éléments factuels.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 25 mars 2024

#### **- Recommandation visant à promouvoir le développement des formes innovantes de déploiement de l'énergie solaire**

La Stratégie de l'Union européenne pour l'énergie solaire, adoptée en 2022 dans le cadre du plan REPowerEU, vise à accélérer le déploiement de l'énergie solaire, y compris des formes innovantes de déploiement, pour aider l'Union à éliminer progressivement sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et à atteindre les objectifs ambitieux du plan REPowerEU en matière d'énergie renouvelable.

Cette proposition de recommandation sera axée sur les principaux obstacles identifiés au développement de ces cinq formes innovantes de déploiement de l'énergie solaire et sur

des recommandations et des exemples de bonnes pratiques visant à surmonter ces obstacles. Elle portera principalement sur les obstacles qui relèvent de la compétence des États membres, mais peut aussi traiter d'obstacles qui se présentent à d'autres niveaux.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 avril 2024

## **5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie**

---

Prochaine réunion : à déterminer